



---

**AVIS PUBLIC**

**REGLEMENT NO.2025-0255 DETERMINANT LES TAUX ET LES PAIEMENTS PAR  
VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES ET DES TARIFS DES COMPENSATIONS POUR  
LES SERVICES MUNICIPAUX**

Lors d'une séance ordinaire tenue le mardi 13 janvier 2026, un règlement a été adoptée à l'égard du règlement no. 2025-0255 ayant pour titre « **Règlement no.2025-0255 déterminant les taux et les paiements par versement des taxes municipales et des tarifs des compensations pour les services municipaux.** »

Le règlement no. 2025-0255

Ce règlement est disponible pour consultation au bureau municipal durant les heures ouvrables, soit du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 17 h et le vendredi de 9 h à midi.

Cet avis tient lieu d'avis de promulgation.

DONNE A LACOLLE CE 14 janvier 2026

Silvio Gaudio Directeur général et greffier-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Lacolle, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus en l'affichant aux endroits désignés par le conseil municipal de Lacolle

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce quatorzième jour de février de l'an deux mille vingt-six.

Silvio Gaudio Directeur général/greffier-trésorier